

La Roue Libre de Thau

Compte-rendu de l'assemblée générale de la Roue libre de Thau
Samedi 13 mai 2017 - 10 h - 12 h 30 Maison de la vie associative Sète

Présent.e.s

- Paul Autran
- Bernard Averoux
- Jeanne-Marie Beaufreton
- Marylène Benoit
- Marie-Hélène Boileau
- Marie-Alix Dupont
- Axel Gimonneau
- Nicolas Hanuise
- Marie-Paule Henri
- Cathy Judell-Dufour
- Françoise Lely
- Jean-Marc Taillade, adjoint à la vie associative et l'animation des quartiers, présent sur une partie de la réunion
- Christiane Leroy (Krikra)
- Frédéric Passicot
- Maëlic Philippot (disposant du pouvoir d'Antoine Reboul)
- Daniel Rigaud
- Lina Saliou
- Denise Schmitt
- Laure Tougard
- Brigitte Vassy-Torrez
- Madeleine Verger
- Jacques Torrez

Ordre du jour

1. Rapport d'activité
2. Rapport financier (approbation des comptes annuels)
3. Montant de l'adhésion
4. Election du conseil d'administration
5. Débat sur le projet pour un bassin de Thau cyclable
6. Plan d'actions de l'association

Le secrétaire (Daniel) introduit la réunion en précisant que la date habituelle de l'AG de l'association (en juin) a été avancée au mois de mai en raison de la nécessité de renouveler le CA après le départ et la démission de la moitié des administratrices - teurs.

1. Rapport d'activités (Daniel)

Le numéro 2 de la Gazette de la Roue libre de Thau reprend l'essentiel des activités menées au courant de l'année 2016. La Gazette est disponible sur le site de l'association (<http://www.larouelibredethau.org/gazette/>).

Les principales actions conduites par l'association y sont présentées :

- concertation avec les pouvoirs publics (conseils de quartier de la ville de Sète, conseil de développement de Thau Agglo),
- balades et vélorutions mensuelles,
- rencontres avec les usagers cyclistes du TER (gare de Sète et de Frontignan),
- rencontres avec les associations partenaires,
- ateliers d'auto-réparation de vélos,
- projet de vélo-école pour adultes, etc.

Par ailleurs, en 2016 la Roue libre de Thau a :

- ouvert un compte bancaire à la Banque Populaire,
- adhéré à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette),
- rendu possible l'adhésion en ligne sur Hello Asso (<https://www.helloasso.com/associations/la-roue-libre-de-thau>)

L'AG approuve à l'unanimité le rapport d'activité de l'année 2016.

2. Rapport financier (Lina)

Les comptes de l'année 2016 font apparaître un résultat (excédent) de 157 euros.

Les principaux postes de dépense - soit 312 euros - étant constitués de l'achat de fourniture (panneaux), de l'assurance, de la location d'un local de réunion, de timbres et de frais bancaires.

Le produit des adhésions (78 adhésions) représente 469 euros (soit une moyenne de 6 euros par adhérent).

Les « frais fixes » de l'association sont de l'ordre de 350 euros (60 euros de banque + 180 euros d'assurance + 110 euros d'adhésion à la FUB).

L'AG approuve à l'unanimité le rapport financier et décide de passer à une gestion par année civile des adhésions, cotisations et comptes annuels (plutôt que de juin à juin).

En conséquence, l'AG décide que l'AG sera convoquée en début d'année civile (janvier ou février).

La prochaine AG de la Roue libre de Thau aura donc lieu en janvier ou février 2018.

Echanges sur les aspects budgétaires

Krikra et Françoise observent que le **coût de l'assurance** est élevé au regard de la couverture recherchée à savoir la responsabilité civile.

Laure se propose pour étudier une alternative moins coûteuse à l'assurance actuelle (FFBA-SMALC) en lien avec Krikra et Françoise.

En matière financière, Paul rappelle que le principe de l'association est de **couvrir les frais fixes par les adhésions**. Les projets étant financés de manière spécifique, soit par appel à dons des adhérents et sympathisants, soit par la recherche éventuelle de subventions ou de sponsors.

Actuellement, deux projets pourraient faire l'objet de demandes de subventions : l'atelier d'auto-réparation (pour l'acquisition d'outils et, à terme, d'un local) et la vélo-école (pour l'achat d'une flotte de vélos pliables nécessaires aux premiers apprentissages).

Krikra indique que l'association Voie Verte du Pont du Gard de Comps bénéficie de subventions des communes, du Département et organise des événements ou des ventes de tee-shirts qui apportent également des ressources à l'association.

3. Le montant de l'adhésion

Actuellement, l'adhésion de base est de 5 euros avec l'incitation de verser plus (10 ou 15 euros) pour celles et ceux qui le peuvent.

Plusieurs participant.e.s suggèrent de passer à 6 euros (pour couvrir notamment l'adhésion à la FUB qui est 1 euros par adhérent + un fixe de 40 euros).

D'autres plaident pour maintenir l'adhésion de base à 5 euros pour des raisons de lisibilité et de simplicité.

Après avoir voté, l'AG décide de maintenir **l'adhésion de base à 5 euros** tout en encourageant celles et ceux qui le peuvent de donner plus.

Krikra propose que nous remettions à chaque adhérent une carte d'adhésion précisant l'année de cotisation pour que chacun sache où il en est.

4. Election au Conseil d'Administration

Les statuts de la Roue libre de Thau prévoient que le conseil d'administration est composé au minimum de 6 membres et qu'il est renouvelé par moitié chaque année.

L'actuel CA élu en juin 2016 est composé de 10 membres :

- 3 membres sortants du CA 2015 : Philippe Aubin, Maëlic Philippot et Antoine Reboul
- 7 membres élus en 2016 : Jeanne-Marie Beaufreton, Odile David, Christian David, Romain Devaux, Frédéric Passicot, Daniel Rigaud, Lina Saliou.

5 membres sont à remplacer : Philippe (a quitté Sète), Antoine (démissionnaire), Christian (démissionnaire), Odile (démissionnaire), Romain (a quitté Sète).

5 membres se représentent : Jeanne-Marie, Frédéric, Maëlic, Lina, Daniel.

7 personnes proposent leur candidature au CA : Krikra (Christiane Leroy), Françoise Lely, Cathy Judell-Dufour, Paul Autran, Madeleine Verger, Marie-Alix Dupont, Véronique Bourrat.

L'AG vote à l'unanimité la composition du nouveau CA composé désormais de 12 membres.

La composition du Conseil d'administration 2017 :

- Paul Autran
- Jeanne-Marie Beaufreton
- Véronique Bourrat
- Marie-Alix Dupont
- Cathy Judell-Dufour
- Françoise Lely
- Krikra (Christiane Leroy)
- Frédéric Passicot
- Maëlic Philippot
- Daniel Rigaud
- Lina Saliou
- Madeleine Verger

Une prochaine réunion du CA désignera en son sein le bureau de la Roue libre de Thau.

Echanges sur le fonctionnement du CA

Lina indique qu'elle ne souhaite plus être membre du bureau et demande à passer la main sur la trésorerie afin d'être plus active sur les projets d'aménagement.

Il est décidé de ne pas inclure dans le poste de trésorier la gestion des adhésions et le suivi comptable afin que le rôle du trésorier soit avant tout « politique » et stratégique.

Laure se propose pour assurer le côté technique des comptes sachant que Madeleine accepte d'assurer le suivi des adhésions.

Le rôle majeur joué par Nicolas dans l'animation et le suivi des outils de communication (site Internet et page Facebook), salué par tous comme essentiel à la vie de l'association, suscite un débat, certains considérant qu'il devrait *de facto* être membre du CA, d'autres estimant qu'il peut contribuer à la vie de l'association tout en restant simple adhérent.

Nicolas rappelle qu'à l'origine de la Roue libre de Thau, le principe d'une **gouvernance collégiale** avait été retenu et que c'est uniquement par facilité que l'organisation classique (président, trésorier, secrétaire) a été adoptée. Revenant du Congrès de la FUB qui s'est tenu à Nantes, il cite le cas d'une association d'Avignon qui fonctionne de manière collégiale.

Les participant.e.s sont unanimes à considérer que la vie de l'association repose avant tout sur l'implication spontanée et l'engagement personnel des adhérents.

Certaines personnes de l'association (en raison de bi-résidence, voyages ou engagements) sont absentes de Sète une partie de l'année. Cette situation spécifique doit être prise en compte en organisant les relais nécessaires en cas d'absences prolongées.

Il est décidé de **travailler pour 2018 à la mise en place d'une organisation collégiale** de la Roue libre de Thau.

Par ailleurs, sans faire partie du CA, Laure et Nicolas qui ont accepté de porter des tâches spécifiques (comptes et communication) recevront les informations au même titre que les autres membres du CA (ils figureront dans l'adresse contact@larouelibredethau.org)

5. Projet pour un bassin de Thau cyclable

Le projet pour un bassin de Thau cyclable - ce que nous sommes et ce que nous voulons - fait l'objet d'une rapide présentation.

Bernard suggère de mettre plus l'accent dans le document sur le **rôle de la marche** en soulignant la communauté d'intérêt entre les différents modes actifs (marche et vélo notamment). La Roue libre de Thau pourrait plaider pour la mise en oeuvre d'un « plan marche » à l'échelle de la ville se traduisant par des aménagements spécifiques (piétons et personnes à mobilité réduite) et une signalisation pour les marcheurs.

6. Le plan d'actions

Les échanges sur le plan d'actions se focalisent sur la question de **la concertation avec la ville de Sète**.

Suite à l'interpellation du Maire lors d'une réunion de bilan à mi-mandat pour demander une instance de concertation sur les aménagements cyclables, Jacques Guillo (responsable de la voirie de la ville de Sète) a proposé que la Roue libre participe à la réunion de la commission « circulation » prévue début mai. Sans nouvelle depuis lors, il est proposé de demander des précisions à la ville.

Jean-Marc Taillade, adjoint à la vie associative et l'animation des quartiers, intervient en confirmant que l'association sera invitée à participer à un échange avec les membres de la commission « circulation » mais en dehors de la commission.

Il suggère aux membres de l'association d'entrer dans les 7 conseils de quartier dans la mesure où ce sont les instances de concertation proposées par la ville.

Un échange s'ensuit entre les membres de l'association et M. Taillade sur la prise en compte des modes doux dans les aménagements réalisés (travaux 2016) ou en projet (Corniche de Neuburg ou Bd Verdun-Blanc).

Au-delà des échanges avec M. Taillade, la question de la stratégie de concertation avec la Ville de Sète apparaît une fois encore comme une question majeure posée à l'association. Elle est probablement en partie à l'origine de la démission du co-président (Christian).

Cathy nous informe que sa candidature et celle de Christian David ont été acceptées à titre individuel par le nouveau **Conseil de Développement** de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau (CABT).

Elle se propose d'y représenter l'association.

La question reste entière pour Christian qui a décidé de démissionner du CA.

Les balades

Le principe des balades mensuelles est maintenu (premier dimanche du mois).

Il est décidé que **les vélorutions** seront organisées désormais le **samedi matin** plutôt que le dimanche afin de toucher un plus grand nombre de personnes.

Les **balades du dimanche** pourront être thématiques (découverte d'un lieu) ou de repérage de points noirs.

Paul cite l'exemple de Poussan (discontinuité) et suggère d'y organiser une balade de repérage.

L'atelier d'auto-réparation de vélos

Paul fait appel à volontaires pour l'animation des ateliers d'auto-réparation, notamment celui du 4 juin à Frontignan-Plage.

Axel qui prépare un CQP (certificat de qualification professionnelle) dans le domaine est intéressé pour y participer.

Il est rappelé la proposition d'Emmanuel Raoult d'organiser un atelier d'auto-réparation sur la partie de la terrasse située sur la place des puces du bar le Carafon les mardis ou jeudis en fin de journée.

Paul indique que l'acquisition d'une mallette d'outils de base (70 euros) constitue le point de départ indispensable pour cette activité. A terme, se posera la question d'un local dédié.

Il évoque la rencontre avec Denis Toulemonde (collectif vélo de Frontignan) qui développe une activité de réparation et de récupération de vélos d'occasion, complémentaire avec les vélocistes (professionnels intervenant sur des vélos neufs ou récents).

Françoise suggère l'acquisition d'un triporteur pour organiser des ateliers mobiles et se dit prête à participer à son coût, à titre personnel.

Krikra indique qu'elle dispose d'une remorque qu'il conviendrait de réparer.

Projet de vélo-école pour adultes

Suite à la rencontre avec M. Anfosso, adjoint au maire sur le logement social et la politique de la ville, une réunion entre ce dernier, le centre social et le service politique de la ville a apporté une réponse mitigée à notre demande d'acquisition d'une flotte de vélos pliables. La ville ne souhaite pas s'impliquer directement dans le projet, mais ne nous ferme pas la porte en nous demandant de lui adresser un projet amendé.

Les priorités

Nicolas évoque la campagne de la FUB « Parlons vélo » et suggère que l'association interpelle les candidats aux prochaines élections législatives (<https://www.parlons-velo.fr>).

Laure propose que l'association concrétise les trois axes de traversée de Sète en faisant des repérages sur site en s'inspirant du schéma des modes doux du PLU.

Il est également suggéré de réaliser des panneaux de signalisation « sauvages » pour indiquer les directions pour les cyclotouristes traversant Sète.

La réunion s'achève sur un pique-nique sur la pelouse du parc attenant à la Maison de la vie associative.